

VOTRE MUNICIPALITÉ VOUS INFORME



SERVICE DU GREFFE

Tous les avis publics de la Ville de La Tuque peuvent être consultés au www.latuque.ca ou sur le babillard de l'hôtel de ville. *Nous vous invitons à les consulter régulièrement pour ne rien manquer!*

COMMUNICATIONS

Prudence au volant le 31 octobre

Attention à nos petits monstres le soir d'Halloween. Il y aura beaucoup d'enfants dans les rues. Roulez lentement. Chers parents, assurez-vous que vos enfants portent un élément dans leur costume qui permet de bien les voir sur la route.

La Tuque, c'est MA ville!

La nouvelle édition de notre bulletin d'information aux citoyens se trouve dans votre Publisac de cette semaine. Pour ceux qui ne l'ont pas reçu, il y a des copies supplémentaires disponibles à la réception de l'hôtel de ville.

Calendrier municipal 2024

Si vous êtes à la tête d'un organisme qui réalise des activités à La Tuque s'adressant à toute la population, il est temps de nous envoyer vos activités 2024 pour nos calendriers municipaux. Communiquez vos informations à Info-Service.

GREFFE

Dates importantes à ne pas oublier

- **31 octobre** : fermeture de la piste cyclable.
- **15 novembre** : Entrée en vigueur du règlement sur le stationnement de nuit dans les rues pour la période hivernale. Vous devez vérifier tous les jours s'il est toléré ou non de stationner votre véhicule la nuit dans la rue.
- **Avant le 15 décembre** : prévente des permis pour disposer de la neige sur la propriété publique. Coût 100 \$. Ce permis est délivré uniquement à ceux qui en ont vraiment besoin. Après le 15 décembre, le coût sera de 200 \$.

Abri d'auto temporaire

Si vous avez fait l'achat d'un nouvel abri temporaire pour voiture, n'oubliez pas de vous procurer votre permis à notre service d'urbanisme. Le permis est valide pendant toute la durée de vie de l'abri. Il faut le renouveler à l'achat d'un nouvel abri.

SERVICE D'ALERTE MUNICIPALES - pour être informé immédiatement quand ça compte! Faites la mise à jour de votre dossier ou inscrivez-vous en ligne!



CONSEIL MUNICIPAL

Résumé des assemblées publiques du 17 octobre 2023

N. B. Les assemblées publiques du conseil d'agglomération et du conseil municipal peuvent être visionnées en différé sur notre page YouTube La Tuque Ville dans la section En direct.

- Le conseil d'agglomération a procédé à l'octroi d'aides financières pour plusieurs projets structurants via le fonds régions et ruralité, pour la sécurité alimentaire, la coopération entre municipalités, le soutien à des projets d'entreprise et l'embellissement du centre-ville.
- Le conseil d'agglomération a aussi fait parvenir une demande aux deux gouvernements pour que le programme de la Taxe sur l'essence et la contribution du Québec soit renouvelé et bonifié.
- Le conseil municipal a procédé à l'adjudication de différents contrats pour l'achat d'un canon à neige et d'une camionnette, ainsi que la conversion lumineuse au DEL sur les routes du MTQ qui sont à La Tuque. Une demande de subvention a été autorisée pour le traitement des matières organiques.
- Les consultations publiques sur le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) révisé auront lieu le 27 novembre à Lac-Édouard, le 28 novembre à La Tuque, le 29 novembre à La Bostonnais et le 30 novembre à Parent.

LOISIRS

Activités à venir à la bibliothèque

10 novembre : Conférence jour du souvenir
23 novembre : Conférence initiation à la généalogie
25 novembre : Activité jeunesse - les contes de Mère Noël

BON FESTIVAL DE CHASSE À TOUS!



PRÉVENTE ABONNEMENT 50 %

Par téléphone : 819 523-4422
 En personne : 700, rue Desbiens

2 & 3 nov. : 12 h à 19 h
4 & 5 nov. : 12 h à 16 h
6, 7 & 8 nov. : 9 h 30 à 17 h 30
9 & 10 nov. : 9 h 30 à 19 h

Etudiant (6 à 25 ans)	Adulte
156 \$ rég. 311 \$	269 \$ rég. 538 \$
243 \$ rég. 486 \$	487 \$ rég. 974 \$
406 \$ rég. 812 \$	513 \$ rég. 1026 \$
37 \$ rég. 74 \$	65 \$ rég. 130 \$
Abonnement gratuit pour les 80 ans et +	
Petit casier 89 \$ rég. 105 \$	Moyen casier 101 \$ rég. 119 \$
Grand casier 126 \$ rég. 148 \$	

Tous les prix incluent les taxes